

Frais

The charges you pay are used to pay the costs of running the fund, including the costs of marketing and distributing it. These charges reduce the potential growth of your investment.

Frais ponctuels avant et après investissement :

Commission de souscription :	1,50 %
Commission de rachat :	0,00 %
Commission de conversion :	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le montant maximum prélevé sur le capital que vous avez investi avant l'investissement (commission de souscription) et/ou avant le versement du produit du rachat (commission de rachat)

Frais prélevés par le fonds sur une année :

Frais courants :	1,40 %
Frais pris en charge par le fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance du fonds (Performance Fee)	10 % de l'augmentation de la valeur de la valeur de la part par exercice avec highwater mark all-time. Au cours de l'exercice écoulé, c'était 0,92%.

Pour de plus amples informations relatives aux frais, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « FRAIS ».

The charges listed under the one-off fees are maximum amounts; the actual sum due may be less in individual cases. For details on the actual fees payable by you, please ask your fund broker.

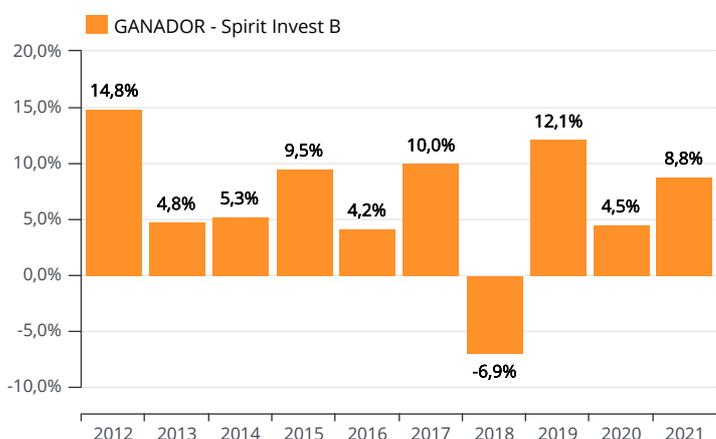
Ils prennent également en considération le coût des fonds en dans lequel les actifs du fonds sont investis.

Les frais courants mentionnés dans le présent document sont tombés en dernier année financière du fonds, qui a pris fin en décembre 2021. Ces frais peuvent varier d'une année sur l'autre.

Ils n'incluent pas les commissions d'achat et de vente de titres (frais des opérations de portefeuille) ni la commission de performance.

Le rapport annuel du fonds contient des précisions concernant les frais réellement calculés.

Performance passée



La performance passée ne constitue aucune garantie concernant l'évolution future. L'ensemble des frais et des commissions, à l'exception des frais ponctuels précités, ont été pris en compte lors du calcul. Les performances historiques ont été calculées en EUR.

La GANADOR - Spirit Invest - B est sur le marché depuis le 05.12.2007. Un changement dans la gestion du fonds a été effectué en date du 09.02.2015.

Informations pratiques

- La politique de rémunération actuelle, incluant les détails relatifs au calcul de la rémunération et de la bonification, ainsi que les données portant sur l'affectation des personnes compétentes peuvent être consultées sur le site Internet <https://www.axxion.de/de/anlegerinformationen.html>. Une version papier est disponible gratuitement sur demande.
- Le dépositaire du fonds est la BANQUE DE LUXEMBOURG.
- Le prospectus de vente, les rapports actuels, les prix actuels des parts ainsi que les autres informations relatives au fonds sont mis gratuitement à votre disposition en langue allemande sur notre site www.axxion.lu sous la section « Fonds ».
- La législation fiscale dans le pays d'origine du fonds peut influencer la situation fiscale de l'investisseur.
- La responsabilité d'Axxion S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Ce document fait référence à la classe d'actions B de l'GANADOR - Spirit Invest.
- GANADOR - Spirit Invest est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples Les différents compartiments ne sont pas responsables les uns des autres, ce qui signifie que pour les investisseurs de GANADOR - Spirit Invest ce sont uniquement ses propres pertes et gains qui sont d'importance.
- Le prospectus de vente et les rapports se réfèrent toutefois à l'ensemble du fonds à compartiments multiples GANADOR.
- Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier („CSSF“).
- Axxion S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.
- Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et correspondent à la situation au 25.01.2022.